

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

***MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'ALPHABETISATION***

CENTRE KEKELI

RAPPORT SUR LE CONTROLE DES COMPTES DU CENTRE KEKELI

Période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2020

Rapport définitif

Novembre 2021

Présenté par le Consultant Stéphane A. NOUDJRODOU

***Expert ès-qualité, Comptable Agréé près les Cours &
Tribunaux de la République Togolaise***

***Sous le n°052.03.III
du Cabinet***



Bureau d'Etudes de Consultations et de Prestations de Services (BECO Services)

BP : 60 098 Tel. : 99 49 17 88/ 91 55 38 37 LOME-TOGO

Table des matières

1.	LETTRE DE PRESENTION	3
2.	DONNEES DE BASE DES PROJETS DU CENTRE	4
3.	CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA MISSION	5
3.1.	Contexte de la mission	5
3.2.	Objectifs de la mission	5
3.3.	Les documents mis à notre disposition	5
3.4.	Déroulement de nos travaux	6
4.	OPINIONS	8
4.1.	Opinions sur le contrôle interne	8
4.2.	Opinion sur les états financiers du Centre	8
4.3.	Notes sur les états financiers de l'exercice (Tableau des ressources et des emplois)	9
4.4.	Opinion sur la gestion des Comptes Désignés	12
	ANNEXES	13

1. LETTRE DE PRESENTION

Lomé, le 26 Novembre 2021

A

Madame la Coordinatrice du Centre KEKELI
145, Rue des Bruyères HANOUKOPE,
Tél. :23 36 26 96/ 90 31 34 81
B.P. : 3056, E-mail : kekelicentre@gmail.com
LOME-TOGO

N/Réf.: 0013/BS/2021

Objet : Rapport Annuel d'Audit Exercice 2020.

Madame la Coordinatrice,

En exécution à la mission qui nous été confiée, nous avons procédé conformément aux termes de références à la vérification des états financiers du Centre KEKELI, notamment sur les projets suivants :

- ☞ Centre KEKELI pour la Protection de l'Enfant du partenaire **DIPUTACION FORAL DE ALAVA (DFA)**;
- ☞ Promouvoir l'éducation et l'autonomisation des femmes et jeunes filles dans le canton de KADJALLA à travers les renforcements des capacités, des plaidoyers et l'appui à la réinsertion professionnelle du **Fonds Canadien pour l'Initiative Locale (FCIL)**

L'objectif de cette mission d'audit est d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Centre KEKELI au 31 décembre 2020 et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du centre dans le cadre de la mise en œuvre de ces projets sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif du projet.

Les contrôles et vérifications que nous avons effectués dans le cadre de l'audit des projets exécutés par le centre KEKELI ont porté sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Ils ont été effectués conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC), comportant des contrôles sur pièces, des tests et des entretiens.

Notre opinion est présentée après la présentation des projets et nos conclusions et remarques sont présentées avec le rapport d'audit détaillé.

Pour le Consultant



Stéphane A. NOUDJRODOU
Expert es-Qualité, Comptable Agréé près les Cours &
Tribunaux de la République Togolaise
Inscrit sous le N°0052.03.III
Gérant de BECO SERVICES

2. DONNEES DE BASE DES PROJETS DU CENTRE

DIPUTACION FORAL DE ALAVA

PAYS	: TOGO
TITRE DU PROJET	: CENTRE KEKELI POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT
AGENT D'EXECUTION	: ASSOCIATION DES CARMELITES POUR LA CHARITE AU TOGO/CENTRE KEKELI
NUMEROS DES ACCORDS	: ND
SOURCES DE FINANCEMENTS	: DIPUTACION FORAL DE ALAVA
DATE DU DEBUT DU PROJET	: 01.07.2019
DATE DE CLOTURE	: 30.06.2020
COUT TOTAL DU PROJET	: 32 797 851
MONTANT DON DFA	: 32 797 851
MONTANT BENEFICIAIRES	:

CNT/EPT

PAYS	: TOGO
TITRE DU PROJET	: RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DE GENRE AU TOGO
AGENT D'EXECUTION	: ASSOCIATION DES CARMELITES POUR LA CHARITE AU TOGO/CENTRE KEKELI
NUMEROS DES ACCORDS	: ND
SOURCES DE FINANCEMENTS	: COALITION NATIONALE DU TOGO POUR L'EDUCATION POUR TOUS (CNT/EPT)
DATE DU DEBUT DU PROJET	: 05/06/2020
DATE DE CLOTURE	: 20/06/2020
COUT TOTAL DU PROJET	: 811 953
MONTANT DON CNT/EPT	: 911 953
MONTANT BENEFICIAIRES	: 0

FCIL

PAYS	: TOGO
TITRE DU PROJET	: PROMOUVOIR L'EDUCATION ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET JEUNES FILLES DANS LE CANTON DE KADJALLA A TRAVERS LES RENFORCEMENTS DES CAPACITES, DES PLAIDOYERS ET L'APPUI A LA REINSERTION PROFESSIONNELLE
AGENT D'EXECUTION	: ASSOCIATION DES CARMELITES POUR LA CHARITE AU TOGO/CENTRE KEKELI
NUMEROS DES ACCORDS	: CFLI-2019-ACCRA-TG-001
SOURCES DE FINANCEMENTS	: FONDS CANADIEN POUR L'INITIATIVE LOCALE (FCIL)
DATE DU DEBUT DU PROJET	: 01/04/2019
DATE DE CLOTURE	: 31/03/2020
COUT TOTAL DU PROJET	: 14 460 000
MONTANT DON FCIL	: 10 591 000
MONTANT BENEFICIAIRES	: 3 650 000

3. CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA MISSION

3.1. Contexte de la mission

Le Centre KEKELI, créé en 2006 par les **SŒURS CARMELITES DE LA CHARITE VEDRUNA** dans le quartier Hanoukopé, œuvre pour la protection des enfants. Sa zone d'intervention couvre la région maritime et s'étend à d'autres régions au besoin. Ayant pour objectif, la promotion et la protection des droits de l'enfant en général et en particulier les victimes de violences et abus sexuels et de mobilité (enfants travailleurs et enfants victimes de traite transfrontalières), le centre axe ses interventions selon trois volets, notamment :

- le renforcement de la prévention,
- la prise en charge et/ou accompagnement des victimes,
- et la réinsertion scolaire et professionnelle.

Constitué sous la forme associative, le centre est une structure pluridisciplinaire qui est composée d'une équipe administrative, éducative, sociale, psycho sanitaire dirigée par une coordinatrice.

L'une des faiblesses du Centre KEKELI est sa forte dépendance financière vis-à-vis de la congrégation mère et un fonctionnement basé sur une approche-projet de courtes durées qui crée une certaine instabilité du personnel et des activités. En outre, la baisse du financement du principal bailleur constitue une menace pour le centre.

Eu égard à ce qui vient d'être dit, le centre a opté, dans son plan stratégique de développement, de diversifier les partenaires financiers. Et pour mieux prendre en charge et accompagner plus d'enfants vulnérables, le centre KEKELI souhaite postuler à un appel à proposition et Le rapport d'audit est un document exigé pour ladite soumission.

3.2. Objectifs de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière des projets pilotés au cours de l'année 2020, et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Centre sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement desdits projets. Les états de synthèse détaillés et consolidés établis par le Centre sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières des projets. Le Centre KEKELI a en charge de maintenir un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions aussi bien à son niveau qu'au niveau de tous les acteurs impliqués dans le projet.

3.3. Les documents mis à notre disposition

Au cours de notre mission, il a été mis à notre disposition par le Centre, les documents suivants :

- L'organigramme,
- Les manuels de procédures,
- L'ensemble des contrats relatifs aux marchés financés par le Centre ;
- Les pièces justificatives des opérations ;
- Les accords de financement avec les annexes ;
- Tous les documents relatifs à la mise en œuvre et au fonctionnement des projets,
- Les états financiers du Centre (Bilan & Tableau des emplois et des ressources) ;
- Les rapports d'activités.

3.4. Déroulement de nos travaux

- **Vérification du respect des clauses des accords de financement**

Nous avons procédé à la vérification du respect des clauses des accords de financement.

- **Examen et évaluation du système comptable en place**

Nous avons examiné le système comptable mis en place pour les projets, de même que les différents tableaux tenus pour la gestion de ceux-ci. Les états financiers des projets ont été établis à partir du tableur « EXCEL ». Chaque projet est piloté selon le plan comptable proposé par le bailleur concerné.

- **Examen des procédures de contrôle interne**

Nous avons testé les procédures de contrôle interne suivant le manuel de procédures administrative, comptable, budgétaire et financière en vigueur au sein du Centre fondé sur les règles généralement admises en matière de gestion.

- **Contrôle des actifs acquis dans le cadre du projet**

Au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, le Centre a acquis des fournitures, du matériel de bureau, informatiques et des services. Nos travaux ont porté sur les procédures des acquisitions et l'examen par sondage des pièces justificatives.

- **Contrôle des décaissements**

Nous avons procédé à l'examen des pièces justificatives. Les contrôles que nous avons effectués ont comporté les tests suivants :

- L'existence des contrats et des factures,
- L'éligibilité des dépenses,
- L'approbation et l'autorisation des dépenses.

- **Contrôle des états financiers et du relevé des dépenses des projets**

Nous avons procédé à l'examen des pièces justificatives. Les contrôles que nous avons effectués ont comporté les tests suivants :

- Le respect des principes comptables généralement admis dans toutes leurs dispositions et l'exhaustivité des informations financières fournies,
- L'existence des contrats et des factures, les rapports financiers et d'activités et tout autre document afférent aux projets,
- L'assurance que les dépenses engagées par le Centre sont éligibles au financement des différents bailleurs et sont conformes aux activités prévues dans le Plan de Travail et du Budget Annuel (PTBA) mis à notre disposition,
- L'approbation et l'autorisation des dépenses,
- La cohérence entre les informations contenues dans les rapports de suivi financier adressés aux partenaires et celles inscrites dans les états financiers audités,
- Le rapprochement des fonds reçus par le Centre en provenance de DFA, VIC, CNT/EPT et FCIL d'une part, et les fonds décaissés par ces différents bailleurs d'autre part.

- **Contrôle sur la gestion des Comptes Désignés**

A ce niveau, nous avons examiné les procédures de gestion des comptes bancaires et toutes les transactions des Comptes Désignés relatives aux projets.

Nous avons orienté les contrôles pour s'assurer que :

- les comptes sont ouverts dans une banque commerciale et sont au nom du Centre,
- toutes les transactions effectuées sur les Comptes Désignés sont appuyées par des pièces justificatives et concernent les activités prévues dans le plan de travail,
- les états de rapprochement bancaire sont établis correctement et les soldes rapprochés sont exacts.

Lomé, le 26 Novembre 2021

Pour le Consultant



Stéphane A. NOUDJRODO
*Expert es-Qualité, Comptable Agréé près les Cours &
Tribunaux de la République Togolaise
Inscrit sous le N°0052.03.III
Gérant de BECO SERVICES*

4. OPINIONS

4.1. Opinions sur le contrôle interne

Conformément à la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons procédé l'analyse du contrôle interne du **Centre KEKELI POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT** au titre de la période allant de 1^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.

L'examen de la structure du contrôle interne doit fournir des informations sur la capacité Du Centre KEKELI POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT à produire des informations financières fiables et la capacité de l'organisation à préparer les rapports de suivi financier fiables et de maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes transactions.

Les faiblesses relevées sont détaillées dans une lettre adressée à la Coordination Centre KEKELI.

4.2. Opinion sur les états financiers du Centre

Nous avons procédé à l'audit des états financiers des projets pilotés par le Centre KEKELI POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT, notamment « **Promouvoir l'éducation et l'autonomisation des femmes et jeunes filles dans le canton de Kadjalla à travers les renforcements des capacités, des plaidoyers et l'appui à la réinsertion professionnelle** », « **RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DE GENRE AU TOGO** », et « » au 31/12/2020. Les états financiers y compris les états de dépenses comprennent, un Bilan, un Tableau des Emplois et des Ressources et les notes détaillées. Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité de la coordination du Centre. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Nous avons effectué notre mission d'audit conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et effectuée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne soient pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles et vérifications fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis les états financiers de la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 du « Centre KEKELI POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT » donnent une image fidèle de la situation financière dudit CENTRE au titre de la période sous revue.

Lomé, le 26 Novembre 2021

Pour le Consultant



Stéphane A. NOUDJRODOU
Expert es-Qualité, Comptable Agréé près les Cours &
Tribunaux de la République Togolaise
Inscrit sous le N°0052.03.III
Gérant de BECO SERVICES

4.3. Notes sur les états financiers de l'exercice (Tableau des ressources et des emplois)

Le résumé des états financiers (Tableau des Ressources et des Emplois) de l'exercice 2020 repris par nos soins et concordant avec les données des états financiers au 31/12/2020 produit par le Centre KEKELI POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT se présente comme suit :

Intitulés	Montant			Note
	Détails	Totaux partiels	Totaux	
1- TRESORERIE INITIALE			6 573 262	1
1.1. Solde à l'ouverture		6 573 262		1.1.
ECO BANQUE	6 573 262			
ECO BANQUE				
Caisse				
2- RESSOURCES			46 361 607	2
2.1. Transferts reçus		46 361 607		2.1.
DFA, virements reçus	32 738 814			
Fondation VIC, virements reçus	12 810 840			
CNT/EPT, virements reçus	811 953			
3- EMPLOIS			52 780 607	3
3.1. DEPENSES TOTALES		52 780 607		3.1.
Dépenses financement DFA	32 797 850			
Dépenses financement CNT/EPT	811 953			
Dépenses financement VIC	10 398 145			
Dépenses FCIL	5 469 000			
3.2. Autres décaissements	3 303 659			
4. SOLDE (1 + 2 - 3)			154 262	4
4.1. Justification du solde		154 262		4.1.
ECO BANQUE	150 000			
ECO BANQUE	0			
Caisse	4 262			

Note I : Trésorerie initiale

Le montant de **6 573 262 F CFA** représente les disponibilités en banque pour le Centre à l'ouverture de l'exercice 2020. Le solde du compte banque est conforme au solde rapproché des différents comptes bancaires et ceux attestés par la mission d'audit de l'exercice clos au 31 décembre 2019. Le détail se présente comme suit :

Éléments	Montant
Banque ECOBANK	6 573 262
Banque ECOBANK	0
Caisse	0
Total trésorerie initiale	6 573 262

Note 2 : Ressources reçues

Le montant de **46 361 607 FCFA** concerne les décaissements reçus au cours de la période sous revue allant du 1^{er} janvier 2020 au **31** décembre 2020 et détaillés comme suit.

Eléments	Montant
DFA, virements reçus	32 738 814
VIC, virements reçus	12 810 840
CNT/EPT, virements reçus	811 953
Total	46 361 607

Ces virements concernent :

- ✓ La deuxième phase du projet « Centre KEKELI pour la Protection de l'Enfant » financé par le partenaire DIPUTACION FORAL DE ALAVA pour un montant de 32 738 814 FCFA.
- ✓ La prise en charge par LA FONDATION VIC des émoluments et autres dépenses relatifs au personnel non pris en charge par les subventions pour un montant de 12 810 840 FCFA
- ✓ La COALITION NATIONALE DU TOGO POUR L'EDUCATION POUR TOUS (CNT/EPT) dans le cadre du projet RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DE GENRE AU TOGO pour un montant de 811 953 FCFA.

Note 3 : Emplois

Les emplois pour un total de **52 780 607 FCFA** représentent l'ensemble des décaissements effectués sur les Comptes Désignés effectués dans le cadre des projets **pilotés par le Centre KEKELI POUR L'ENFANT** au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Eléments	Montant
Dépenses financement DFA	32 797 850
Dépenses financement CNT/EPT	811 953
Dépenses financement VIC	10 398 145
Dépenses FCIL	5 469 000
<i>Autres décaissements</i>	<i>3 303 659</i>
Total	52 780 607

Ces emplois se rapportent notamment :

- aux dépenses liées à la gestion du Centre KEKELI pour la protection de l'enfant pour un montant de 32 797 850 FCFA dans le cadre du projet du même nom ;
- aux engagements relatifs au projet RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES DE GENRE AU TOGO pour un montant équivalent au budget initial de 811 953 FCFA ;
- à la prise en charge des salaires du personnel hors subventions pour un total de 10 398 145 FCFA par la FONDATION VIC ;
- aux dépenses de la seconde phase du projet « PROMOUVOIR L'EDUCATION ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET JEUNES FILLES DANS LE CANTON DE KADJALLA A TRAVERS LES RENFORCEMENTS DES CAPACITES, DES PLAIDOYERS ET L'APPUI A LA REINSERTION PROFESSIONNELLE » pour un montant de 5 469 000 FCFA financé par le Fonds Canadien d'Initiative Locale (FCIL) ;
- aux autres décaissements pour un montant de 3 303 659 FCFA sur ressources propres du Centre.

Note 4 : Trésorerie finale

Le montant de FCFA 150 000 représente les soldes rapprochés des comptes banques au 31 décembre 2020 et se décompose comme suit :

Eléments	Montant
Banque ECOBANK	150 000
Banque ECOBANK	0
Caisse	4 262
Total trésorerie finale	154 262

Lomé, le 26 Novembre 2021

Pour le Consultant




Stéphane A. NOUDJRODOU
 Expert es-Qualité, Comptable Agréé près les Cours &
 Tribunaux de la République Togolaise
 Inscrit sous le N°0052.03.III
 Gérant de BECO SERVICES

4.4. Opinion sur la gestion des Comptes Désignés

Conformément à la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'examen des états de justification du solde du Compte Désigné ECOBANK au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Nous avons procédé à tous les contrôles et vérifications jugés nécessaires en la circonstance et examiné les dépenses liées pour déterminer si elles sont éligibles au regard des accords de financement eu égard à la liste des biens et services réalisés.

L'examen a été effectué conformément aux normes internationales d'audit (ISA) édictées par la Fédération Internationale des Comptables (IFAC).

Notre avis est que les décaissements effectués sur les Comptes Désignés ainsi que le solde de ce compte au 31 décembre 2020, sont en accord avec les objectifs des projets et sont correctement retracés dans les états financiers présentés par la Coordination du Centre KEKELI POUR L'ENFANT.

Lomé, le 26 Novembre 2021

Pour le Consultant



Stéphane A. NOUDJRODOU
*Expert es-Qualité, Comptable Agréé près les Cours &
Tribunaux de la République Togolaise
Inscrit sous le N°0052.03.III
Gérant de BECO SERVICES*

ANNEXES

**ANNEXE N°I : RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR RELATIVES A L'AUDIT DES
COMPTES ANNUELS**

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport d'audit des comptes.
Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement

- Aux exigences des Normes Internationales d'Audits (ISA) ; et
- Aux obligations spécifiques de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés (ONECCA) du Togo

De manière plus détaillée,

- Nous nous conformons aux règles d'éthiques relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (ONECCA) du Togo ;
- Nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent relever une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- Nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si les éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- Nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondement de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournies dans les états financiers, mettons-en

œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporte, une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- Nous prenons connaissance du contrôle interne de l'entité afin de définir des procédures d'audit appropriés aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction générale, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- Nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevés et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptable faites par la direction, de même que les informations y afférente fournies par cette dernière ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établit ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraude s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentes sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans Les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- Nous recueillons les éléments probants suffisant et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes

tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;

- Nous obtenons des déclarations écrites de la direction générale et, le cas échéant, du conseil d'administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confrontons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenus dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;
- Nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faire, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

**ANNEXE N°2 : RAPPORT FINANCIER DU 1^{er} JANVIER 2020 AU 31
DECEMBRE 2020**

Projet CNT/EPT

TITRE : Projet de Renforcement de la Société Civile pour la Lutte contre les Violences de Genre au Togo

Rapport financier

Désignations	Unité	Quantité	Prix	Montant
Hébergement (alimentation, vestimentaire)	Par mois	1	299 953	299 953
Assistance médicale/sanitaire (consultation, bilan médical, produits pharmaceutiques et déplacement pour suivi médical)	Par enfant	10	30 000	300 000
Obtention des dossiers d'expertise médico légale	Par enfant	5	30 000	150 000
Etablissement de vignette pour les démarches juridiques	Par enfant	10	5 000	50 000
Déplacement pour démarches et suivis psychologique	Par enfant	10	1 200	12 000
TOTAL				811 953

PROJET FCIL

TITRE : Promouvoir l'éducation et l'autonomisation des femmes et jeunes filles dans le canton de Kadjalla à travers les renforcements des capacités, des plaidoyers et l'appui à la réinsertion professionnelle

N°	DESIGNATIONS	MONTANT		
		2 019	2 020	Total
1.	Activité 1 : 4 Formations de 3 jours pour les leaders communautaires sur la promotion de l'égalité genre(mariages précoces, et forcés et la stratégie locale de protection des droits de l'enfant)	3 151 000	268 000	3 419 000
2.	Activité 2 : 35 Restitutions des leaders communautaires de deux (2) formations suivies sur la promotion de genre aux autres membres de la communauté	1 337 000	2 193 000	3 530 000
3.	Activité 3 : Appui à la réinsertion professionnelle de 10 filles et 10 filles à l'installation réinsertion (Octroi de kit de formation)		2 500 000	2 500 000
4.	Activité 4 : Campagne Locale de plaidoyer (Audience foraine pour l'établissement des jugements supplétifs , projection de film, Emission radiophonique)	550 000	10 000	560 000
5.	Activité 5 Animation des causeries éducatives sur les droits de la jeune fille et les préventions contre les violences à caractère sexistes	84 000	498 000	582 000
Total		5 122 000	5 469 000	10 591 000

PROJET DFA**TITRE : CENTRE KEKELI POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT**

N°	Désignations	MONTANT		
		2019	2020	TOTAL
1	Éducateurs spécialisés	896 400	597 600	1 494 000
2	Adjointe à la santé	896 400	597 600	1 494 000
3	Travailleur social	756 000	756 000	1 512 000
4	Psychologue	900 000	900 000	1 800 000
5	Intendant de maison Du Transit	600 000	400 000	1 000 000
6	Cuisinier de Maison de Transit	465 954	465 954	931 908
7	Juriste-Avocat	819 840	819 840	1 639 680
8	Coordinateur général	1 380 000	1 380 000	2 760 000
9	Responsable du programme	900 000	900 000	1 800 000
10	Comptable	819 840	819 840	1 639 680
11	Nourriture pour la formation	0	200 000	200 000
12	Voyages et hébergement pour la formation	0	200 000	200 000
13	Papeterie Matériel	0	71 998	71 998
14	Paie des formateurs	0	840 000	840 000
15	Nourriture pour activités de prévention	685 400	314 600	1 000 000
16	Nourriture pour activités d'accompagnement	923 700	1 026 300	1 950 000
17	Voyages pour des activités de prévention	449 500	50 500	500 000
18	Voyages pour des activités d'accompagnement	55 200	144 800	200 000
19	Voyages pour des activités de réinsertion	555 020	244 980	800 000
20	Voyages pour réunions, gestion, coordination et missions relatives	243 000	157 000	400 000
21	Matériel pour les activités de prévention (EPE, bibliothèque, CES, PEP, alphabétisation des adultes, AGR, PPEE, événements, permanence, VU)	2 500 000	0	2 500 000
22	Matériel pour les activités d'accompagnement (Produits de nettoyage pour le Centre KEKELI, Vêtements et produits d'hygiène pour enfants, Médicaments, matériel d'assistance juridique copies imprimées)	182 970	717 030	900 000
23	Matériel pour les activités de réintégration (matériel pour la scolarisation et la formation professionnelle, kits scolaires, imprimés, photos et copies pour le suivi psychologique et juridique, fongible)	368 150	181 850	550 000
24	Photocopieuse	0	250 000	250 000
25	Armoires	0	440 000	440 000
26	Ordinateur	0	300 000	300 000
27	Déplacements pour l'achat d'équipements, de matériels...	42 900	57 100	100 000
28	Carburant et entretien des véhicules	392 900	527 100	920 000
29	Consommables et fournitures de bureau	677 260	422 740	1 100 000
30	Matériaux pour la visibilité	0	2 000 000	2 000 000
31	Nourriture pour les réunions d'évaluation	0	250 000	250 000
32	Voyages pour les réunions d'évaluation	0	75 000	75 000

N°	Désignations	MONTANT		
		2019	2020	TOTAL
33	Articles de papeterie	0	76 000	76 000
34	Frais de médias, spots radio, émissions	0	595 000	595 000
35	Frais d'adhésion aux réseaux et soutiens	45 000	0	45 000
36	Téléphone, Internet, eau, gaz, électricité	734 376	97 560	831 936
37	Travaux d'entretien et de réparation des installations du Centre Kekeli (plomberie, menuiserie, électricité)	218 000	212 000	430 000
38	Frais de suivi médical des enfants (consultations médicales, analyses)	16 500	208 500	225 000
39	Frais de scolarité pour les enfants (frais de scolarité, examens, cours)	500 350	500 828	1 001 178
40	Frais de suivi juridique des enfants (procédures, certificats, formalités légales)	180 000	420 000	600 000
		17 204 660	18 217 720	35 422 380

Prise en charge des salaires du personnel non subventionné (VIC)

Cargos de personal no imputados a ninguna subvención								
CHARGE	NOME	SALAIRE	MOIS (2020)	total 2020 (CFA)	TOTAL 2020 (EUR)	MOIS (mai 21)	TOTAL 2021 (CFA)	TOTAL 2021 (EUR)
Educatrice	D'SOUZA Nisha	126 000,00 CFA	8	1 008 000,00 CFA	1 537,53 €	0	0,00 CFA	- €
Animatrice / Agente de tontine	GABA Afiwa Bienvenue	100 730,00 CFA	7	705 110,00 CFA	1 075,52 €	5	503 650,00 CFA	768,23 €
Educateur	GBEMINA Ayao	120 000,00 CFA	9	1 080 000,00 CFA	1 647,35 €	0	0,00 CFA	- €
Animatrice /maman	KISSE Akossiwa	76 775,00 CFA	7	537 425,00 CFA	819,75 €	5	383 875,00 CFA	585,54 €
Coordinatrice	MUNTUKWAKU Gabrielle	230 000,00 CFA	12	2 760 000,00 CFA	4 209,90 €	1,25	287 500,00 CFA	438,53 €
Chargé Communication	DZIKANU Deladem	100 730,00	9	906 570,00 CFA	1 382,82 €	5	503 650,00 CFA	768,23 €
Animatrice/intendante maison	MAKOLA Odette	100 000,00 CFA	12	1 200 000,00 CFA	1 830,39 €	0	0,00 CFA	- €
Maman/ Intendante	MAYUMBU-MIKI Marie-Claire	100 000,00 CFA	2	200 000,00 CFA	305,07 €	1	100 000,00 CFA	152,53 €
Agent de promotion social	AKPELASSI kodjo Ognadon	100 730,00	8	805 840,00 CFA	1 229,17 €	0	0,00 CFA	- €
Educatrice spécialisée	AGBOVI Kossi	149 400,00 CFA	2	298 800,00 CFA	455,77 €	1	149 400,00 CFA	227,88 €
Educateur (2020) Agent de santé (2021)	APEDJINOU Yao Justin	149 400,00 CFA	6	896 400,00 CFA	1 367,30 €	1	149 400,00 CFA	227,88 €
TOTAL PERSONNEL NON SUBVENTIONNÉ				10 398 145,00 CFA	15 860,57 €		2 077 475,00 CFA	3 168,83 €
GRAND TOTAL PERSONNEL NON SUBVENTIONNÉ 2020 - 2021				19 029,40 €				
	Fondation VIC			9 448 145				
	AUTRES			950 000				